

Jeudi 25 novembre 2021

## L'AFG salue les travaux de place sur les NEU CP.

**Ils permettront de répondre encore plus efficacement aux besoins de financement à court terme des entreprises via les fonds monétaires.**

L'AFG, qui a participé aux travaux, se réjouit de la [publication du rapport](#) portant sur les financements courts de Paris Europlace. Ces instruments, et notamment le papier commercial NEU CP (*Negotiable European Commercial Paper*), sont investis massivement par les fonds monétaires, qui jouent ainsi de manière durable un rôle économique fort dans le financement court des entreprises. A fin septembre 2021, les fonds monétaires de droit français représentaient 356 milliards €, soit 38% des OPCVM français.

La crise pandémique de mars 2020 a révélé l'importance du bon fonctionnement des marchés monétaires, qui permettent le financement en continu (via le renouvellement des positions) des besoins de court terme des entreprises et répondent à un besoin fort de diversification du placement de trésorerie des investisseurs.

Le marché français du papier commercial NEU CP, créé en 1985 et largement modernisé en 2016 sous l'égide de la Banque de France, est aujourd'hui un marché des financements courts majeur en Europe et dans le monde : fin octobre 2021, l'encours des titres négociables à court terme atteint, selon la Banque de France, 255 milliards d'euros.

Le marché du NEU CP est un modèle très compétitif au sein de l'Union européenne, qui présente de nombreux avantages, en avance par rapport à d'autres modèles. C'est un instrument véritablement pan-européen par son inscription en monnaie Banque Centrale et son éligibilité au refinancement par la BCE. Il bénéficie d'un règlement-livraison très efficace et de la transparence des informations communiquées par la Banque de France.

Le rapport propose quatre axes d'actions pour améliorer l'efficacité et la liquidité du marché des financements courts :

- renforcer la promotion de l'instrument NEU CP - réponse de poids à un marché européen fragmenté,
- soutenir et encourager l'utilisation de l'instrument NEU CP en Europe,
- automatiser le marché par le biais de plateformes,
- consolider l'attrait de l'offre de financements courts - en utilisant notamment le modèle-type élaboré à la suite des travaux de Place pilotés par l'ACI France AFTB sous l'égide de la Banque de France, avec le concours de l'AFTE et de l'AFG.



### Contact Presse :

Adeline de Queylar | 01 44 94 06 59 | [a.dequeylar@afg.asso.fr](mailto:a.dequeylar@afg.asso.fr)

Viritta Mey | 01 44 94 94 06 | [v.mey@afg.asso.fr](mailto:v.mey@afg.asso.fr)

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

45 rue de Trèves | 1040 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)